

**LE DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE SORBONNE UNIVERSITE**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,

Vu l'arrêté du 04 juin 2007, portant création du Diplôme Universitaire PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE  
31 mai 2010 et 27 mai 2013

Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 02 janvier 2023 de la présidente de Sorbonne Université à M.  
Bruno RIOU, doyen de la faculté de médecine ;

**ARRETE**

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2022/2023, un jury d'examen pour le  
Diplôme Universitaire PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE

Article 2 : Le jury est présidé par PROFESSEUR BERTOLUS Chloé (PU/PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :  
PROFESSEUR VAILLANT Loïc (PU/PH)

DOCTEUR AGBO-GODEAU Scarlett (PH) (université de TOURS)

DOCTEUR MARES DE METS Sabine (P.ATT.)

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de médecine Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la  
publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 28 mars 2023

Le doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université



Bruno RIOU